



Jean-Jacques LOZACH

Sénateur de la Creuse et Conseiller Départemental de Bourgneuf

<https://www.jjlozach.fr>

Évaux les Bains – LUNDI 18 février 2019 VISITE D'ENTREPRISE Établissement thermal d'Évaux les Bains.

Date : 4 mars 2019



Sous la conduite de M. Bruno PAPINEAU, Président de la société d'économie mixte

Les Sénateurs creusois Jean-Jacques LOZACH et Éric JEANSANNETAS ont souhaité – en amont de leur Rencontre territoriale avec les élus locaux – visiter une entreprise du secteur de la Communauté de Communes Creuse Confluence. Ils étaient accompagnés de Mesdames Armelle MARTIN et Françoise SIMON, suppléantes des Sénateurs.

La visite du complexe thermal a été guidée et commentée par M. Bruno PAPINEAU, Maire d'Évaux les Bains et Président de la société d'économie mixte.

Approvisionné par deux griffons César et Rocher, l'établissement thermal d'Évaux les Bains bénéficie d'une eau à 60 degrés dont les propriétés permettent de prendre en charge les pathologies articulaires, phlébologiques et gynécologiques.

Les eaux évahonniennes, utilisées à 32 degrés, permettent notamment une excellente cicatrisation (2.600 victimes de la première guerre mondiale ont été prises en charge à Évaux les Bains) et ont ainsi permis la création d'une gamme de produits dermocosmétiques, dont le développement doit, lui aussi, être soutenu et poursuivi.

L'établissement, dont les vestiges romains à faible profondeur sont préservés et restaurés, connaît une progression constante de sa fréquentation et de sa réputation (2,5 millions d'euros de chiffres d'affaire en 2018).

La diversification de ses activités (Spa et espace bien-être) combinée à une recherche de soins efficaces et variés (15 différents) lui permet d'accueillir un nombre croissant de curistes sur un espace thermal de 1000 mètres carrés (427 par jour en 2018 avec une clientèle en voie de rajeunissement). Les agents thermaux sont diplômés et le personnel saisonnier fidélisé (55 salariés saisonniers hors hôtel pour 14 permanents), gages de qualité et de constance en matière d'accueil et de prestations de soins.

L'anticipation des attentes des curistes, adossée à une forte notoriété, a naturellement conduit à une



Jean-Jacques LOZACH

Sénateur de la Creuse et Conseiller Départemental de Bourgneuf

<https://www.jjlozach.fr>

restructuration de l'hébergement et de la restauration, dans le respect du caractère historique de la construction. Ainsi, 18 mois de travaux s'ouvriront en 2019 pour un montant total de 5,5 millions d'euros.

57 chambres, 4 appartements classés 4 étoiles et une salle de restaurant embellie permettront d'accueillir tout type de clientèle, y compris familiale, dans un cadre thermal au caractère valorisé.